

## Emmanuel Macron en guerre contre nos libertés

Article rédigé par *Guillaume de Thieulloy*, le 11 janvier 2018

Emmanuel Macron, lors de ses vœux à la presse, a annoncé son intention de légiférer sur les « fake news », ces fausses nouvelles, dont la rumeur publique prétend qu'elles auraient permis l'élection de Donald Trump.

La réalité, c'est qu'aujourd'hui, personne n'est en mesure de prouver que ces « fausses nouvelles » ont changé substantiellement la campagne américaine.

Or, il est assez paradoxal de prétendre assurer la vérité des informations en s'appuyant sur une simple rumeur publique sans fondement scientifique connu !

Mais le plus grave, c'est qu'au nom de cette rumeur, M. Macron se propose donc de définir le vrai et le faux et d'imposer sa vision des choses aux médias français.

Est-il besoin de rappeler que la publication de fausses nouvelles est d'ores et déjà passible de 45 000 euros d'amende si elle est susceptible de troubler l'ordre public (art. 27 de la loi du 29 juillet 1881) ?

La manipulation d'un scrutin électoral au moyen de fausses nouvelles est, quant à elle, passible d'un an de prison (excusez du peu !) et de 15 000 euros d'amende.

Le modèle de M. Macron semble être la loi allemande où la non-suppression de « fausses nouvelles » par les réseaux sociaux peut, paraît-il, être punie de 50 millions d'euros. Ce qui conduit Twitter et Facebook à supprimer préventivement tout contenu qui pourrait s'avérer « litigieux ».

Cela explique que le journal satirique allemand « Titanic » ait vu son compte Twitter suspendu pour racisme supposé (mais évidemment ironique) pour avoir parodié la dirigeante de l'AfD Beatrix von Storch, dont le compte avait été préalablement suspendu par racisme.

Immense progrès pour la liberté d'expression !

Grâce au projet macronien, non seulement on pourra censurer tout média dissident, mais on pourra même censurer tout média politiquement correct qui aurait critiqué un média dissident.

Autrement dit, sous couvert de liberté de la presse (car c'est au nom de la liberté de la presse qu'Emmanuel Macron prétend la censurer !), le gouvernement envisage d'instaurer un système légal de pur arbitraire.

Les sanctions n'auront plus rien à voir avec le contenu éditorial, et tout avec l'absence de « protection » des pouvoirs publics.

À vrai dire, cet arbitraire a déjà commencé, puisqu'il est pratiquement impossible d'être en conformité avec les lois obsolètes en vigueur.

En tout cas, le discours orwellien de M. Macron mérite d'être lu attentivement.

On y découvre qu'on limite les libertés pour lutter contre la « tentation illibérale ». Il est déjà absurde de censurer pour lutter contre une simple tentation, mais prendre des mesures liberticides pour lutter contre l'illibéralisme dépasse l'entendement !

On y découvre aussi que le chef de l'État prétend lutter contre la théorie du complot en affirmant l'existence

d'un complot mondial, avec une stratégie de diffusion des « fake news » !

Et il prétend lutter contre le relativisme, alors même que ses amis et mentors ont imposé depuis mai 68 la fameuse déconstruction, au nom de laquelle la beauté ne vaut pas plus que la laideur, la vérité que le mensonge, le bien que le mal !

J'ose espérer que la droite va s'opposer à cette dérive profondément liberticide. Mais ne comptons pas trop sur les partis. D'autant que le FN et LR sont en mauvaise forme après la déroute électorale du printemps dernier. À nous de nous organiser pour préserver le peu de libertés qui nous reste. Et internet est l'une des principales garanties de nos libertés. Ce qui explique d'ailleurs pourquoi les oligarques s'y attaquent !